

8830882 C08

PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

INTERVENTION DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE

POUR LA CREATION DES "CLUBS-PAYS"

MERCREDI 19 OCTOBRE 1988

Depuis plus de quarante ans, et sans doute pourrait-on remonter au-delà, à l'exception de deux ou trois années, le commerce extérieur de la France a toujours été déficitaire. Il est vrai, qu'au prix de quelques crises, de dévaluations ou de réajustements monétaires fréquents, ces déficits ont toujours été, sinon supportables, du moins supportés. Ils l'étaient d'autant plus que pendant les trente années d'après-guerre, la France a financé ainsi son équipement, la modernisation de son industrie et une croissance supérieure à celle de ses partenaires. Quant aux déficits qui ont suivi la crise pétrolière, ils ont correspondu à l'alourdissement de notre facture énergétique et ont été accompagnés par un réel dynamisme de nos exportations industrielles vers les marchés des pays pétroliers.

Et même si ces notions sont abstraites et lointaines, je crois que la France ne doit pas s'abandonner à la fatalité de son déficit commercial. La création des "clubs-pays" répond prioritairement à cette volonté de rassemblement du refus contre l'échec.

Aujourd'hui, le niveau du déficit de notre commerce extérieur n'est pas catastrophique, si du moins -comme je l'espère- le résultat du mois d'août est un accident. Mais la réalité économique sous-jacente est loin d'être satisfaisante :

- notre économie ne peut croître plus vite que celle de nos partenaires, sous peine de l'apparition de déséquilibres extérieurs graves. C'est le handicap qui limite nos possibilités de création d'emplois.

- En 1988, le déficit sera voisin de 30 MdF, du même ordre qu'en 1985, alors que nous aurons réalisé une économie de plus de 100 MdF sur notre facture énergétique.

- Ces économies sur la facture énergétique ont été effacées en deux ans par une dégradation du solde industriel d'un montant équivalent, puisque nous sommes passés d'un excédent industriel de 83 MdF en 1985 à un déficit qui sera voisin de 30 MdF.

Je ne veux pas noircir à l'excès la situation, car dans le même temps la croissance a été plus soutenue et il semble que grâce à une évolution favorable de notre compétitivité nous ayons commencé à regagner des parts de marché. Il est également vrai qu'une partie de la dégradation du solde industriel traduit l'effort d'investissement des entreprises, porteur à terme d'une plus grande efficacité de l'appareil de production.

Face à cette situation, il y a deux réponses : préserver les équilibres ce qui nous interdit tout dérapage de la demande et une évolution incontrôlée de nos coûts de production, notamment des coûts salariaux. Mais cette réponse n'est pas la seule, même si à court terme il n'y a pas d'alternative à la rigueur.

L'autre réponse c'est exporter plus, gagner les parts de marché perdues, conquérir de nouveaux marchés, renforcer, dans la perspective d'un grand marché européen, une offre compétitive des entreprises françaises.

A terme, c'est cette réponse qui est la plus dynamique, c'est la seule qui nous permette de déserrer l'étau de la contrainte extérieure, de gagner des points de croissance et de dégager des possibilités de création d'emplois. C'est à mes yeux un volet essentiel de l'action du Gouvernement contre le chômage. Et j'ai demandé à chacun des Ministres d'y réfléchir pour ce qui concerne son domaine d'action.

La création des "clubs pays" s'inscrit dans cette perspective : il s'agit de créer les conditions d'un plus grand dynamisme des exportations françaises en renforçant notre présence sur des marchés auxquels nos entreprises s'intéressent insuffisamment, faciliter leurs contacts et leurs implantations.

L'idée des "clubs pays" repose sur un double constat : nous avons trop négligé certains pays où notre présence, comparée à celle de nos principaux concurrents, est faible, nos investissements insignifiants, nos exportations marginales.

Ma seconde constatation est la dispersion des actions de tous ceux qui aussi bien dans le secteur privé qu'au sein des administrations, sont les artisans de notre présence économique à l'étranger. Pour nos interlocuteurs étrangers, c'est d'ailleurs un objet d'étonnement. Je me souviens de ce Ministre étranger qui me disait un jour être obligé de prendre une dizaine de rendez-vous quand il voulait traiter ses dossiers à Paris, alors qu'à Londres, un seul suffisait.

Notre administration est compétente et parfois innovante, les initiatives privées sont nombreuses et de qualité, mais je ne suis pas sûr qu'on sache toujours ce qui se fait, je suis convaincu que les acteurs principaux de notre action économique internationale se connaissent insuffisamment, ne partagent pas assez leurs informations, n'ont pas l'occasion de définir ensemble une stratégie cohérente, de s'assurer de la compatibilité de leurs actions ou tout simplement de confronter leurs points de vue. La création des "clubs pays" répond à ce besoin d'unité qui doit permettre de mettre en résonance les efforts de tous et par là d'accroître l'efficacité collective.

Je vois en outre un avantage important à donner à nos partenaires étrangers une image plus cohérente, rendant ainsi plus aisément le dialogue avec les responsables économiques de la France. Cette cohérence, outre qu'elle facilite les

contacts, ne peut qu'inspirer la confiance, le sentiment d'avoir affaire à des partenaires fiables et responsables.

Ces "clubs pays" ne doivent en aucun cas être un organisme nouveau, venant se surajouter à ceux qui existent. J'ai en horreur le travers consistant à vouloir corriger les dysfonctionnements en créant une institution nouvelle, ce qui ne fait en général qu'accroître les difficultés. Je souhaite au contraire que les "clubs pays" soient aussi transparents que possible. Ils doivent être en effet, comme leur appellation le suggère, un lieu de rencontre pour tous les acteurs des relations économiques avec les pays concernés, l'occasion d'échanger leurs informations et de coordonner leurs actions.

C'est pourquoi cette structure sera des plus légères. Un club pays c'est d'abord un animateur, une personnalité choisie pour son expérience et sa connaissance du ou des pays dont il aura la charge. Nous avons préféré choisir, pour présider ces clubs, des hommes familiers avec le monde des entreprises, qui nous ont paru mieux à même d'assurer une meilleure synergie entre l'action publique et les initiatives privées.

Ces Présidents auront un double rôle : animation par les rencontres qu'ils pourront organiser ; conseil d'autre part, pour que puissent être élaborées des stratégies cohérentes et les plus efficaces possibles. Ils seront particulièrement utiles pour les pouvoirs publics qui auront à tirer profit de leurs avis et de leurs suggestions. Je souhaite, à ce propos, que les principaux Ministres concernés les reçoivent régulièrement et je les reverrai moi-même avant un an pour faire le bilan de cette expérience.

Outre leurs Présidents, les "clubs pays" comporteront des Secrétaires généraux. De même que les Présidents ont été systématiquement choisis hors de l'administration, de même les Secrétaires généraux, issus de celle-ci ou la connaissant bien, faciliteront les contacts avec les acteurs publics et

auront pour rôle principal de veiller à ce que les services des différents ministères concernés apportent leur concours.

Un "club pays" se limite donc, du point de vue de la personnalisation, à ces deux personnes, dont j'attends qu'elles puissent, par leur influence, leur expérience, également par la synthèse qu'elles pourront faire des idées et des initiatives, donner un plus grand dynamisme à notre diplomatie économique. Je souhaite donc que tous les partenaires concernés se montrent disponibles.

Aujourd'hui sont créés cinq "clubs pays". Trois concernent l'Asie : un club Australie, présidé par M. GANDOIS, Président de PECHINEY, un club Asie du Sud-Est, présidé par M. MISSOFFE, un club Corée, présidé par M. de ROYERE, Président d'Air Liquide. Cet intérêt pour l'Asie et le Pacifique se comprend aisément. Il s'agit aujourd'hui de la zone du monde au développement le plus rapide, où notre présence est manifestement insuffisante, puisque nos parts de marché y sont de l'ordre de 2%.

Les deux autres clubs concernent, l'un l'Arabie Saoudite et les Emirats du Golfe, dont la présidence sera assurée par M. de KEMOULARIA, l'autre le Brésil, qui sera présidé par M. LAGARDERE, Président de Matra et du Groupe Hachette.

Dans les pays du Golfe, les entreprises françaises ont conclu des grands contrats, mais notre commerce courant est insuffisant. Au Brésil, c'est l'effort d'investissement qui, par le passé, s'est avéré tout à fait insuffisant. Ce pays, aujourd'hui dixième puissance économique mondiale, est en dépit de ses difficultés financières un pôle de développement industriel d'avenir. Nos entreprises doivent y investir.

8830888 C14

6

Nous créerons par la suite d'autres "clubs pays" parce que cela répond, j'en suis convaincu, à un besoin. J'espère que l'impulsion ainsi donnée créera un esprit qui se diffusera à l'ensemble de notre diplomatie économique, qu'une plus grande aptitude à travailler ensemble à propos de quelque pays crée des réflexes et fera naître de nouvelles habitudes. L'idée des "clubs pays" a suscité parfois des réactions d'interrogation de la part d'administrations ou d'organismes qui craignaient de voir contester leurs prérogatives, préférant le confort du statu quo au risque de l'innovation dans l'efficacité collective. Je ne doute pas que tous prendront conscience du surcroît d'efficacité qu'apporte une coordination accrue et une meilleure circulation de l'information que bien des entreprises, parmi les plus performantes, ont découvert depuis longtemps, en un mot : l'esprit d'équipe - des équipes au service de la France.